

**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

**Herausgeber:** Visarte Schweiz

**Band:** - (1928)

**Heft:** 4

**Artikel:** Rapport soumis à l'Assemblée générale de 1928 à Neuveville

**Autor:** R.W.H.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-625029>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## RAPPORT

soumis à l'Assemblée générale de 1928 à Neuveville (1<sup>er</sup> juillet 1928).

*Etat de la Société.* Le nombre de nos membres actifs qui était l'année passée de 616 est monté à 630; cette augmentation provient de la réception des candidats de la dernière Assemblée générale. Le nombre des membres passifs a augmenté plus sensiblement: nous en comptons actuellement 714 contre 685 de l'année précédente. La participation de nos Sections à cette augmentation est très inégale. Alors que certaines Sections, presque toujours les mêmes, gagnent régulièrement de nouveaux membres passifs, d'autres au contraire ne font aucun progrès sous ce rapport, une section (celle de Genève) fait à regret remarquer une diminution de membres passifs. Exactement la moitié de nos sections est en mesure de posséder plus de membres passifs qu'actifs, à savoir Argovie, Berne, Fribourg, Neuchâtel, St-Gall, Soleure et Zurich; dans les autres 7 sections les membres passifs sont encore en minorité

La mort nous a enlevé notre membre honoraire Gustave Jeanneret, l'excellent artiste et ancien Président central de grands mérites. Deux sections ont perdu chacune un membre actif: celle de Genève le peintre Jules Monnard, celle de Neuchâtel l'architecte Ernest Lambelet. De même nous regrettons la perte de notre collègue zuricoise Madame Weilenmann-Girsberger. Aujourd'hui même les délégués de Bâle nous apportent la triste nouvelle de la mort du cher collègue Paul Altherr.

Nous rappelons avec plaisir avoir pu participer à plusieurs jubilés: au 70<sup>me</sup> anniversaire de notre membre honoraire Monsieur le Directeur Schaertlin à qui va toute notre reconnaissance pour la bonne gestion de la Caisse de secours; aux deux maîtres Giovanni Giacometti et Cuno Amiet nous avons adressé nos félicitations pour leurs 60<sup>mes</sup> anniversaires. De même nous avons fait part de nos meilleurs vœux à deux artistes dont le 60 anniversaire nous était connu: le peintre Anton Stockmann et le graveur Hans Frey. Nous nous empressons d'adresser nos félicitations à Monsieur Louis de Meuron, dont le 60<sup>me</sup> anniversaire nous a été connu au dernier moment. En outre notre Société a bien voulu honorer la mémoire de Frank Buchser et de Rodo de Niederhäusern. Sur la tombe du maître soleurois, qui a de grands mérites comme un des fondateurs de notre Société et comme initiateur du Salon fédéral nous avons déposé une couronne lors du 100<sup>me</sup> anniversaire de sa naissance. Sous les auspices de notre Société et des autorités hospitalières de Vevey on a posé une plaquette commémorative sur la maison natale de Rodo de Niederhäusern.

A la dernière Assemblée générale le mandat du Comité central a pu être prolongé grâce au dévouement du Président central; dès lors la composition du Comité central n'a subi aucun changement. Il a tenu 2 séances à Olten (12 novembre 1927 et 24 mars 1928) et une à Neuveville (29 juillet 1928).

A notre Conférence des Présidents de section, le 28 janvier, douze sections ont été représentées. La plupart des présidents étaient en mesure de ne pas soumettre de nouveaux rapports, mais à se référer à leurs rapports publiés dans le «Zürcherheft» qui venait de sortir de la presse sans toutefois être à disposition. Plusieurs sections ont eu le plaisir de constater le succès artistique de leurs expositions régionales; par contre le succès financier ne correspondait que rarement à leurs espérances. Dans certains cantons les artistes bénéficient de l'appui des autorités cantonales ou municipales tant au point de vue subventions que commandes et achats. Quant aux demandes et interpellations faites à cette conférence, nous nous référerons au procès-verbal publié dans le Bulletin du mois de mai.

Les deux plus importantes expositions dont nous avons à traîter sont la 13<sup>me</sup> Exposition de notre Société en décembre et janvier et la 17<sup>me</sup> Exposition nationale qui a été ouverte le 26 mai et qui durera jusqu'au 22 juillet.

Nous constatons que seulement les nombreuses et spacieuses salles du Kunsthause de Zurich ont permis d'exposer avantageusement le nombre exceptionnellement grand des œuvres de ces deux manifestations.

Notre Président central s'est chargé, pour toutes les deux expositions, de l'arrangement et en assume la responsabilité. Il a accompli cette tâche difficile avec un goût remarquable et avec son savoir connu. A l'arrangement du Salon, le sculpteur Hermann Hubacher a prêté son concours pour la section de sculpture.

Le Jury de l'Exposition de la Société avait à se prononcer sur 692 œuvres; 358 ont pu être exposées, à savoir 279 peintures et 54 sculptures; la section d'art décoratif renfermait 16 œuvres de peinture murale et 9 vitraux. La Confédération a bien voulu subventionner notre exposition avec un montant de 5000 francs, subvention qui surpassé considérablement celle des années précédentes; en outre la Confédération a fait 25 achats au montant total de 17,410 francs. La ville de Zurich a acquis 13 œuvres pour la somme totale de 5925 francs. Les achats privés représentent la somme totale de 10,035 francs.

A l'Exposition nationale de cette année les membres de notre Société représentent, cette fois aussi, la grande majorité des exposants. Les deux jurys, l'un pour la peinture et la gravure, présidé

par le vice-président de la Commission fédérale des Beaux-Arts, M. Rigolini, l'autre pour la sculpture et l'architecture, présidé par M. Hübacher, membre de la Commission fédérale des Beaux-Arts, se composaient, le premier de 9 et le second de 7 artistes, à savoir Amiet, Paul Burckhardt, Liner, Auberjonois, Blanchet, Giovanni Giacometti, Agnelli, Dora Lauterburg, pour la peinture et la gravure; Hermann Haller, Bick, Bräm, Sarki, Foglia, Vuerchoz pour la sculpture et l'architecture.

698 œuvres ont pu être acceptées: 521 peintures, 92 sculptures et 85 graphiques. Notre collègue Hermanjat a eu l'honneur de se voir attribué une salle spéciale; sa collection remarquable se compose de 33 œuvres. Cette année-ci la traditionnelle invitation d'envoyer 5 œuvres a été adressée à 7 peintres, 6 sculpteurs et 3 graveurs. Nous constatons avec plaisir que ces invités sont des membres de notre Société à une exception près. Nous faisons remarquer qu'une œuvre au moins des artistes qui ont prouvé qu'ils avaient déjà exposé dans dix Expositions nationales a été admise de droit à l'exposition. Cette mesure a trouvé approbation et critique. Tant que ce privilège n'ira pas à un trop grand nombre d'exposants nous croyons que le niveau artistique de l'exposition ne sera pas trop influencé.

Les questions relatives à nos publications sont actuellement encore en discussion. A côté des Bulletins destinés exclusivement aux membres actifs, nous avons eu, en janvier, en remplacement de l'Annuaire paru à titre d'essai en 1924 et 1925, un numéro spécial de l'Art suisse. Celui-ci est dû aux bons soins du comité de rédaction de la Section de Zurich. Ce «Zürcherheft» a rencontré partout un intérêt mérité d'autant plus que le texte et les illustrations étaient faits pour plaire aussi bien aux amis de l'art, nos membres passifs, qu'aux artistes. Nous sommes heureux d'apprendre que la Section de Bâle a décidé de faire paraître à son tour un numéro spécial analogue. De telles publications en plus grand nombre dans la même année ne sont guère possibles, étant donné les dépenses considérables qu'elles occasionnent. Cependant il est à désirer que l'Art suisse reparaisse régulièrement et mette nos membres actifs et passifs en un contact régulier. Si toutes les sections et leurs membres collaborent avec intensité, il est à croire que le Comité central réussira à créer un journal donnant satisfaction à nos sociétaires. Ce qui nous paraît certain c'est qu'une participation à un autre journal périodique ou une fusion ne doivent pas être pris en considération, une absorption étant à prévoir.

Pour l'Estampe 1928 ce fut le Comité central qui, pour la première fois depuis des années, a choisi l'auteur. Le choix se porta, comme on

entendra avec plaisir, sur notre collègue Henri Bischoff. Cette remarquable estampe est achevée et pourra être envoyée à nos membres passifs sans délais, à condition que toutes les cotisations soient entrées. Il va sans dire que seuls les membres passifs ayant payé la cotisation 1928 pourront recevoir l'Estampe 1928; de même il est tout naturel que les envois ne peuvent se faire qu'ensemble.

Pendant l'exercice 1927 la Caisse de secours a été mise à contribution dans une mesure exceptionnellement forte. Les secours accordés se montent à 7001 francs, repartis sur 33 cas qui proviennent de 8 cantons: Argovie, Bâle, Berne, Genève, Neuchâtel, Tessin, Vaud et Zurich. Les indemnités pour journées de maladies accusent une augmentation importante et montent à la somme de fr. 3238 réparties sur 13 cas de maladies en 6 cantons: Berne, Bâle, Genève, Soleure, Zoug et Zurich. Nos artistes ne manqueront pas d'apprécier avec gratitude la gestion clairvoyante et les nombreux services désintéressés du Comité de la Caisse de secours.

Avec le Künstlerbund auquel nous appartenons depuis deux ans nous ne sommes pas encore liés par un travail commun et effectif. Cette occasion cependant pourra se présenter en 1929, notre Comité central s'étant en principe déclaré d'accord de collaborer pour la «Semaine de l'art suisse» à Zurich, prévue pour 1929. R. W. H.

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS du 30 juin 1928 à Neuveville.

L'assemblée, composée de 29 délégués, représentant 12 sections commence à 2 heures.

M. Righini est prié de présider l'assemblée des délégués.

L'Assemblée nomme ses secrétaires: Schuhmacher, Zurich, pour la Suisse allemande et Chinet, Vaud, pour la Suisse romande, et ses scrutateurs: Burgmeier, Aarau, et Guggenbühl, Paris.

L'assemblée se lève pour honorer la mémoire d'artistes décédés: Gustave Jeanneret, peintre, Neuchâtel, membre honoraire; Jules Monnard, peintre, Genève; Ernest Lambelet, architecte, Neuchâtel; Paul Altherr, peintre, Bâle; Mme. Weilenmann-Girsberger, peintre, Zurich, membre passif.

Le procès-verbal de la dernière Assemblée générale n'a pas été lu, ayant été publié dans le bulletin. Lecture est donnée du rapport annuel de notre société, en allemand par M. Huber, secrétaire du Comité central, en français par M. Blailé. Il est adopté par l'assemblée.

On lit ensuite le rapport des comptes et le rapport des réviseurs.